

Des travailleurs « différents » valorisent leurs compétences

L'association Tous compétents Alsace, regroupant 23 établissements médico-sociaux, a remis des attestations de compétences à 80 personnes en situation de handicap.

Depuis la création du réseau Compétents et différents, né en Ille-et-Vilaine en 2001 et auquel est affiliée l'association Tous compétents Alsace, plus de 8390 reconnaissances des acquis de l'expérience (RAE) ont été attribuées. Il s'agit d'une attestation, plus précise qu'un diplôme, car elle contient la liste exacte des compétences reconnues. Elle s'appuie sur le référentiel du CAP le plus proche du métier exercé et permet au travailleur handicapé d'attester de l'acquisition de ses compétences. Ce programme de reconnaissance des acquis de l'expérience est mis en œuvre en partenariat avec les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture.

En Alsace, ils étaient 36 il y a quatre ans, ils sont aujourd'hui

plus de 80 et 163 sont inscrits à la prochaine session. L'attestation délivrée aux travailleurs handicapés des différents Esat alsaciens (Établissements et services d'aide par le travail) permet aux employeurs et aux professionnels encadrants d'identifier au plus près les compétences de chacun.

La démarche de RAE est un véritable levier de développement de la connaissance de soi et de ses capacités. C'est aussi une vraie démarche valorisante qui demande de la persévérance et de la concentration au moment de passer devant un jury. Le bonheur des nouveaux diplômés était visible et hautement affirmé par tous, au moment de la remise des attestations. Un moment fort, d'émotion, de fierté et de reconnaissance, largement partagé par les professionnels en-

cadrants qui accompagnaient les nouveaux promus sur la scène de l'Espace Grün, à Cernay.

Lors de cette belle cérémonie, tous les participants ont largement relayé l'importance de ce dispositif pour le travailleur, pour l'Esat qui l'emploie et pour les donneurs d'ouvrage qui voient là un gage de qualité dans le travail accompli.

Ces attestations ont été délivrées dans huit métiers différents : agent de restauration, agent de conduite des systèmes industriels, serveur en brasserie-café, menuisier fabricant, agent d'entretien des articles textiles, agent d'entretien des locaux, agent d'entrepôt et de messagerie et ouvrier en travaux paysagers.

S.R.



Quatre-vingts travailleurs handicapés ont reçu leur attestation, avec beaucoup de fierté.

Photo L'Alsace/Sylvie Reiff